

France – Afrique : les réseaux

Voici un guide pour la réflexion.

Je vous le donne écrit pour faciliter le travail en classe, mais il sera collectif. Il ne pourra se faire que si vous avez lu les textes avant, sinon, on perd du temps en classe.

Objectif : voir l'enchevêtrement des réseaux « françafricains¹ »

Deux textes renvoyant à des exemples pris en Côte d'Ivoire.

1 - CERCLE D'AMITIÉ ET DE SOUTIEN AU RENOUVEAU FRANCO-IVOIRIEN
Voici les financiers et le staff de campagne de Gbagbo pour les élections de 2005
(L'intelligent d'Abidjan, 11 février 2004)

2 – La preuve que Kieffer n'est peut-être pas mort (L'intelligent d'Abidjan, 21 mai 2004) +
« annexe » : Gbagbo paye les fonctionnaires de Guinée Bissau.

Texte 1 : Très probablement écrit par Guy-André Kieffer, même s'il est signé du rédacteur en chef du journal. Kieffer écrivait ce type d'informations pour la revue « La lettre du Continent », largement destinée aux journalistes et chefs d'entreprises.

Début 2004, on pense que les prochaines élections auront lieu à l'automne 2005, le Président Gbagbo ayant été élu à l'automne 2000, pour 5 ans.

Il n'y a pas encore eu la grande crise de novembre 2004 entre la France et la Côte d'Ivoire, mais on pense pourtant, depuis le début de la crise née le 19 septembre 2002, avec la tentative de coup d'État qui a échoué, et le refus de la France d'intervenir directement contre les rebelles (« affaires intérieures »), que les relations entre les deux pays sont tendues.

Ce texte montre que si les relations diplomatiques sont tendues, en revanche, les relations d'affaires obligent à nuancer ce propos.

- Quels sont les éléments qui montrent que la « diplomatie » française est partie prenante ?
- Quelles sont les catégories de participants à ce « CARFI » ?
- Comment peut-on expliquer leur présence ?
- Quelle conclusion en tirer sur les liens « françafricains » même en période de crise ?

¹ Le terme de « France-Afrique » avait été utilisé d'abord par Félix Houphët-Boigny, premier Président de la Côte d'Ivoire, pour nommer les liens forts unissant l'ancienne métropole à ses anciennes colonies. Il est depuis devenu « Françafrique » dans les textes des ONG et associations dénonçant ces mêmes liens, en particulier l'association « Survie ».

Texte 2 : Voir la présentation que j'en fais en ouverture du texte. Ce texte rassemble à peu près tous les aspects que peut prendre la « françafrique », c'est pour cela que je l'ai choisi. Mais il va plus loin...

- Quels sont les intérêts qui ont été « dérangés » par les enquêtes de ce journaliste ?
- Quelle forme prend la corruption ?
- Quelle forme prennent les détournements de fonds ?
- Quels sont les intérêts des entreprises françaises ? Sont-elles toutes concernées ? Qu'est-ce que cela suppose alors comme préalable... et comme conséquences pour les relations entre les deux pays ?
- Pourquoi parle-t-on de « loi du silence » ? Comment cela s'explique-t-il ici ? Quelle est la référence explicite quand est utilisé le terme de « loi du milieu » ?
- L'affaire de Guinée Bissau est complexe et ne peut être abordée uniquement à partir de ce texte, mais lorsqu'il a été publié, un autre document faisant la synthèse de l'enquête de Kieffer avait été publié dans la presse, et tout le monde en connaissait le contenu. Je vous joins ce document...

Et donc, à partir de ce document « annexe », quel nouveau type de « réseau » est ici mis en avant ?

En quoi ces réseaux jouent-ils un rôle important dans la géopolitique de l'Afrique ?